

Réf: Dossier 164650

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADORI-CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAU VALLON, FACE PHARMACIE SAINTE CECILE,  
ILOT 197, LOT 21368 B, PARCELLE 3, SECTION NX,, Lot  
2136 B, Ilot 197

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/11/2022 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADORI-CI »

Objet : IMPORT-EXPORT DE TOUS PRODUITS,  
CONSTRUCTION DE MAISONS,  
VENTE DE TERRAINS ET DE MAISONS,  
PRESTATION DE SERVICE  
DISTRIBUTION DE TOUS PRODUITS ;

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES,  
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT  
EN FACILITER- I 'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAU VALLON, FACE PHARMACIE SAINTE CECILE,  
ILOT 197, LOT 21368 B, PARCELLE 3, SECTION NX,, Lot

2136 B, Ilot 197

Dirigeant(s) M SUN PEIJIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11266 du 16/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69638/GTCA/RC/2022 du 16/01/2023

